

**Caisse des Ecoles – Conseil d’Administration du 31 mars 2022**  
**Compte-rendu**

Le Comité dûment convoqué, s’est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gil BERNARDI, Maire du Lavandou et président de la Caisse des Ecoles.

**Date de convocation** : 23 mars 2022

**Membres présents** : M. Gil BERNARDI, Mme Frédérique CERVANTES, Mme Nathalie JANET, M. GILLES COLLIN, Mme Myriam BINOIS, Mme Nicole GERBE, M GOURVENEC Cédric

**Membres excusés** : Mme Laurence MOUTTET, Laurence TOUZE

**1. Adoption du compte de gestion pour l’exercice 2021**

Monsieur le président indique que le compte de gestion retrace les opérations budgétaires de l’année écoulée en dépenses et en recettes. Il comporte une balance générale de tous les comptes tenus par le trésorier et le bilan comptable de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l’actif et le passif. Il précise que les montants sont identiques à ceux du compte administratif établi par l’ordonnateur. Les membres du conseil d’administration décident que le compte de gestion du budget de la Caisse des Ecoles du Lavandou dressé pour l’exercice 2021 par le receveur municipal, trésorier du Lavandou, visé et certifié conforme par l’ordonnateur, n’appelle ni observation, ni réserve de sa part

**2. Présentation et adoption du compte administratif 2021**

Monsieur le président donne lecture de la note de synthèse relative au compte administratif 2021 et au budget primitif 2022. Il invite ensuite l’assemblée à désigner Madame Frédérique CERVANTES, vice-présidente de la Caisse des Ecoles, en qualité de présidente de séance. Madame Frédérique CERVANTES est élue présidente de séance à l’unanimité. Après avoir constaté que Monsieur le président a quitté la séance préalablement au déroulement du vote, le conseil d’administration adopte à l’unanimité le compte administratif 2021 de la Caisse des Ecoles, dont la balance générale est arrêtée comme suit :

		DEPENSES	RECETTES
Réalisations 2021	Fonctionnement	414 909.36 €	474 352.18 €
	Investissement	25 643.48 €	37 927.98 €
Reports 2021	Fonctionnement		230.59 €
	Investissement		29 987.04 €
Résultat de clôture 2021	Fonctionnement		59 673.41 €
	Investissement		42 271.54 €
Résultat cumulé 2021			101 944.95 €

Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité l'adoption du compte administratif 2021.

### 3. Adoption du budget primitif 2022

Le Conseil adopte à l'unanimité le budget primitif 2022, qui s'équilibre en dépenses et en recettes, selon le détail ci-dessous :

- Section de fonctionnement : 450 673.41 €
  - Section d'investissement : 92 444.95 €
- TOTAL : 543 118.36 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h50.



*Handwritten signature*